

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DU DOUBS DES JEUNES 2024-2025, CATEGORIES U12 A U20

Le club d'échecs "Besançon, Tour Prends Garde !" organise le samedi 23 et dimanche 24 novembre 2024 les Championnats du Doubs des Jeunes 2024-2025. La salle de jeu se situe au Collège Victor Hugo, 8 rue du Lycée, 25000 Besançon.

Toute difficulté non prévue par le présent règlement ou touchant à son interprétation sera tranchée sur le champ par l'Organisateur et l'Arbitre.

Article 1 : Organisation

Les Championnats du Doubs des jeunes 2024-2025 sont organisés par le club d'échecs "Besançon, Tour Prends Garde !", représenté par son Président Laurent Abbenzeller.

Le tournoi est homologué par la FIDE sous les numéros : 65218 à 65225.

Le Championnat départemental Jeunes est le seul mode de qualification pour accéder au Championnat de ZID de Franche Comté. Les qualifiés d'office au championnat de France Jeunes sont qualifiés d'office au championnat de ZID de Franche-Comté. Ils ne prennent pas de places qualificatives.

Article 2 : Règles du Jeu

Le tournoi comportera 5 rondes au maximum.

Les rondes seront disputées à la cadence Fischer de 50min + 10s pour les catégories.

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE), telles qu'adoptées au 93ème congrès de la FIDE, et en vigueur depuis le 1er janvier 2023.

Les appariements par catégorie se feront, de préférence, au système suisse. Mais en fonction des effectifs, il pourra y avoir des tournois catégoriels en système toutes rondes (éventuellement en doubles rondes) suivant le nombre de participant(e)s des différentes catégories.

Ne seront appariés à la première ronde que les joueurs s'étant présentés lors du contrôle des Licences. Le mode d'appariement fera l'objet d'une communication ultérieure après clôture des inscriptions.

La nulle par consentement mutuel entre deux joueurs ne peut être demandée qu'après avoir joué un minimum de 30 coups.

Article 3 : Liste des tournois

Le championnat est organisé en 3 tournois mixtes ouverts aux joueurs et joueuses de chaque catégorie de U12 à U16, 3 tournois féminins uniquement ouverts aux joueuses de U12F à U16F, ainsi qu'un tournoi Cadets/Juniors mixte regroupant les catégories U18 et U20 et un tournoi Cadets/Juniors féminin regroupant uniquement les joueuses des catégories U18F et U20F.

La décision concernant le nombre de rondes en fonction du nombre de joueurs dans chaque catégorie ainsi que le système d'appariement sera prise par l'Arbitre principal. Elle ne pourra être contestée. Si une catégorie comporte moins de 5 joueurs, un regroupement avec la catégorie de la même tranche d'âge et du sexe opposé peut être envisagé.

Article 4 : Inscriptions

Le tournoi est ouvert à tout jeune joueur (catégories U12 à U20 incluses) licencié à la Fédération Française des Echecs dans un club du Comité Départemental du Doubs pour la saison 2024-2025, s'étant inscrit dans les délais impartis et ayant acquitté les droits d'inscription (5 €) auprès de l'organisateur. La licence A est obligatoire.

Les droits d'inscription sont à régler par les clubs, par chèque à l'ordre du Besançon TPG !.

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 20 novembre 2024, date de la poste ou du mail faisant foi.

Article 5 : Déroulement

Pointage : le samedi 23 novembre de 13h30 à 14h30 en salle de jeu.

Horaire des rondes :

Ronde 1 : samedi 23 novembre à 14h45

Ronde 2 : samedi 23 novembre à 17h15

Ronde 3 : dimanche 24 novembre à 9h00

Ronde 4 : dimanche 24 novembre à 11h30

Ronde 5 : dimanche 24 novembre à 15h00

La cérémonie de clôture et la remise des prix auront lieu le dimanche 24 novembre à 17h30. Les lauréats qui ne se présenteront pas à cette cérémonie renonceront à leur récompense. Leur titre et qualification seront maintenus.

Article 6 : Titres - Classement et départages

10 titres de Championne et Champion du Doubs seront décernés à l'issue des différents tournois. Le classement sera effectué suivant le nombre de points de parties. Les ex-aequo seront départagés en appliquant dans l'ordre :

- Pour les tournois joués au système suisse :

Le Buchholz Tronqué (somme des scores ajustés des adversaires, diminué du plus mauvais score ajusté des adversaires),

Le Buchholz (somme des scores ajustés des adversaires)

La Performance Elo du Tournoi.

- Pour les tournois joués en toutes rondes :

Le Sonneborn-Berger (somme des points des adversaires que le joueur a battus et demi-somme des points des adversaires contre lesquels le joueur a annulé),

La Performance Elo du Tournoi.

Par cohérence avec le règlement du Championnat de France Jeunes, il n'y a pas de match de départage. La grille américaine servira pour établir le classement final.

Article 7 : Qualification pour les Championnats de ZID de Franche-Comté 2024

Conformément au règlement fédéral en vigueur, les U18 et U20 accèdent, sans qualification, au Championnat de ZID et au Championnat de France "Jeunes".

Dans les autres catégories, le nombre de places qualificatives pour le Championnat de Franche-Comté est le suivant :

U12	: 10	U12 F	: 3
U14	: 10	U14 F	: 3
U16	: 9	U16 F	: 3

Rappel : Le Championnat départemental Jeunes est le seul mode de qualification pour accéder au Championnat de ZID de Franche Comté en dehors des qualifiés d'office.

Article 8 : Arbitrage

L'Arbitre principal de cette compétition est Benoît Noyelles (Arbitre Fédéral Open 2). Il pourra se faire assister d'arbitres adjoints.

Article 9 : Comportement des participants (joueurs, accompagnateurs, représentants de clubs).

Les téléphones portables et autres appareils connectés sont interdits dans la salle de jeu. Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux.

Les analyses sont interdites en salles de jeu : une salle d'analyse est prévue à cet effet. Il est interdit aux joueurs d'aller en salle d'analyse pendant leur partie.

La vente de littérature échiquéenne est interdite en salles de jeu. Il est recommandé d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte pendant les parties.

D'une manière générale, les joueurs se doivent d'avoir une attitude convenable et conforme aux prescriptions de la Charte du Joueur d'Echecs. Tout abandon en cours de tournoi devra être signalé préalablement à l'Arbitre et justifié a posteriori, sous peine de signalement au Directeur des titres et sanctions de la FFE. Tout contrevenant aux prescriptions de la Charte du Joueur d'Echecs ou des Règles du Jeu, sera exclu du tournoi au 2ème avertissement oral et un rapport disciplinaire sera envoyé à la Fédération.

Les parents et accompagnateurs ainsi que les représentants des Clubs doivent se tenir hors des salles de jeu pendant les parties. Une séance photo avant la ronde 2 et avant la ronde 4 sera acceptée. Les joueurs, les parents et les accompagnateurs devront respecter les lieux mis à notre disposition.

Article 10 : Acceptation du règlement intérieur

L'inscription des joueurs à ce Championnat implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. La contestation de ce règlement ou son non-respect entraînera de facto l'exclusion du joueur fautif.

L'Arbitre Principal :

Benoît NOYELLES

L'Organisateur :

Laurent ABBENZELLER